

Environnement mondial

— Mettre fin au cercle vicieux de la pauvreté et de la destruction de l'environnement



Le pictogramme de l'OMD concerné est en couleur.

Dans les pays en développement, un cercle vicieux se produit lorsque la destruction de l'environnement, qui est à la base de toute vie humaine, provoque une aggravation de la pauvreté. La destruction de l'environnement naturel, ce bien irremplaçable dont l'homme a besoin pour vivre, se poursuit sans relâche. Il est donc impératif d'instaurer une société durable en s'appuyant sur le concept d'harmonie avec l'environnement.

Afin de protéger l'environnement mondial qui affecte toute vie humaine, la JICA se concentre sur cinq questions : la protection de la nature, la gestion de l'environnement, l'eau et l'assainissement, la réduction du risque de catastrophe et les mesures de lutte contre le changement climatique.

Protection de la nature

● Situation générale

Au cours des dernières décennies, l'exploitation excessive et l'utilisation à grande échelle des terres ont entraîné la destruction rapide de l'environnement naturel mondial. Cela comprend la déforestation, la disparition des zones humides, la détérioration des écosystèmes côtiers, la dégradation des sols et l'extinction d'espèces sauvages provoquées par les coupes de bois, la construction d'infrastructures et d'autres opérations de développement à grande échelle ou la conversion en terres cultivables. La superficie forestière mondiale recule chaque année d'environ 13 millions d'hectares, ce qui équivaut à un tiers du territoire japonais. De même, on estime que la surpêche, le développement du tourisme et d'autres facteurs sont responsables de la perte de 19 % des récifs coralliens du monde. De plus, 80 % des ressources halieutiques mondiales sont surexploitées.

L'environnement naturel fournit aux populations diverses ressources essentielles telles que les aliments, les vêtements et les plantes médicinales ; il offre également une protection naturelle contre les catastrophes et autres risques environnementaux. La dégradation des services rendus par les écosystèmes met en péril la base même de l'existence humaine.

En tant que membre de la communauté internationale, nous devons contribuer à la création d'une société qui protège l'environnement naturel, notamment les forêts et zones humides menacées de disparition, et qui maintient l'harmonie entre les écosystèmes et les activités humaines.

● Actions de la JICA

De 2000 à 2011, la JICA a mené des activités de protection de la nature sur une superficie de 13,83 millions d'hectares (11,4 millions pour la protection des forêts et 2,34 millions pour la protection des écosystèmes). Outre la mise en œuvre d'activités comme la collecte de données sur les forêts, l'élaboration de plans de gestion et l'amélioration des moyens de subsistance des résidents locaux, la JICA a mené des actions de reboisement pour la restauration des forêts sur 3,05 millions d'hectares dans de nombreux pays. Au total, près de 10,7 millions de

personnes ont bénéficié de ces activités. Il n'en reste pas moins que l'utilisation des terres évolue avec le développement et la pression accrue sur les ressources naturelles reste un problème majeur dans les pays en développement. C'est pourquoi la JICA déploie une coopération pour la protection de la nature dans les trois domaines suivants, avec l'objectif de faciliter l'harmonie entre la préservation de l'environnement naturel et les activités humaines.

1. Utilisation durable des ressources naturelles par les résidents locaux

Dans les pays en développement, la plupart des personnes dépendent des ressources naturelles locales pour leur vie quotidienne. Cependant, dans de nombreux cas, la base des moyens de subsistance locaux a été exploitée de manière excessive, ce qui a détruit la capacité de régénération de la nature. De plus, il arrive que des frictions se produisent entre les résidents et les autorités locales sur l'utilisation et la gestion des ressources. Dans ces cas, il est important de prendre en considération les opinions des résidents locaux dans le processus de prise de décision. Bien que la collaboration avec les administrateurs publics soit nécessaire, il est indispensable de parvenir à une gestion des ressources naturelles dans laquelle les résidents locaux jouent le rôle principal.

Dans une optique de durabilité et afin de parvenir à une gestion des ressources naturelles qui encourage la collaboration du gouvernement et des communautés du pays partenaire, la JICA s'efforce d'établir des systèmes et des organisations et de généraliser l'utilisation de technologies adaptées. Les pays cibles sont le Laos, le Vietnam, l'Éthiopie, le Malawi, Madagascar et le Sénégal, entre autres.

2. Protection de la biodiversité

On estime que plus de 20 000 espèces sauvages sont menacées de disparition à cause de la destruction de l'habitat naturel, la chasse abusive des animaux sauvages, l'introduction d'espèces exotiques, le changement climatique et d'autres facteurs.

La JICA soutient les efforts des pays en développement vers la réalisation des objectifs mondiaux de protection de la biodiversité à travers la coopération, le développement des ressources humaines et

d'autres types d'aide. Les efforts de la JICA prennent en considération les « cibles d'Aichi », adoptées lors de la dixième réunion de la conférence des parties de la convention sur la diversité biologique (COP 10).

3. Gestion durable des forêts

Les forêts ne constituent pas uniquement des ressources de bois ; elles captent et permettent un approvisionnement durable de l'eau, conservent les sols tout en absorbant et stockant les gaz à effet de serre, comme le CO₂, et préviennent les catastrophes naturelles comme les inondations et les glissements de terrain. La JICA reconnaît non seulement la nécessité de régénérer les forêts par le reboisement et d'autres méthodes, mais aussi de déployer des efforts pour maintenir et améliorer la qualité des forêts par une gestion appropriée. Partant de ce constat, la JICA mène des activités pour la surveillance et l'inventaire des ressources forestières, le développement des techniques de reboisement, les systèmes de protection et de gestion des forêts et la sensibilisation des résidents locaux. De plus, la JICA soutient les mesures REDD-plus (réduction des émissions dues à la déforestation, à la dégradation forestière et à d'autres causes) dans les pays en développement dans le cadre des mesures d'atténuation du changement climatique.

Gestion de l'environnement

— Réduire les risques et les pertes liées aux problèmes environnementaux et parvenir à un développement durable

Renforcer la capacité des pays en développement à contrôler de manière préventive les fardeaux sur l'environnement liés à la croissance économique

● Situation générale

Avec le développement économique, la pollution de l'eau et de l'air et l'élimination inadéquate des déchets ont pris une ampleur sans précédent dans de nombreux pays en développement, ce qui suscite des inquiétudes quant à la destruction de ressources limitées, comme l'eau et les forêts. Ces problèmes représentent une menace pour la santé et la survie des êtres humains et, plus globalement, du monde vivant, et ils empêchent les activités économiques de se développer sainement. L'expérience du Japon montre qu'il convient de traiter ces problèmes en amont, sans attendre qu'ils aient des répercussions manifestes sur les écosystèmes et sur la santé des populations. La restauration de l'environnement, une fois endommagé, nécessite des dépenses bien plus importantes.

En juin 2012, lors de la conférence des Nations unies sur le développement durable (Rio + 20) qui s'est déroulée à Rio de Janeiro, au Brésil, l'adoption de mesures pour faire face aux problèmes

Étude de cas Vietnam Aide pour la protection des forêts

Assistance à travers le programme de protection des ressources naturelles et de l'environnement

La JICA soutient le gouvernement vietnamien vers la réalisation de son objectif politique à travers le programme de protection des ressources naturelles et de l'environnement.

À cause des conflits passés, la conversion des forêts en terres cultivables liée à l'accroissement de la population et de la pauvreté, les coupes de bois illégales et d'autres facteurs, les forêts, qui recouvraient près de 43 % du territoire vietnamien en 1945, ont reculé à 27,7 % en 1990. Pour améliorer cette situation, le gouvernement du Vietnam s'efforce de reconstituer les zones forestières et d'encourager une utilisation durable de leurs ressources naturelles. Le gouvernement s'est fixé comme objectif de reconstituer la couverture forestière sur 45 % du territoire national d'ici 2020.

La JICA soutient le gouvernement vietnamien vers la réalisation de son objectif politique à travers le programme de protection des ressources naturelles et de l'environnement. Concrètement, la JICA a envoyé un conseiller en programme forestier auprès de l'Administration des forêts du ministère de l'Agriculture et du développement rural du Vietnam pour participer à l'élaboration de mesures et à la coordination des donateurs. De plus, le projet de gestion durable des forêts dans la région nord-ouest du bassin versant encourage la gestion participative des forêts par les résidents locaux ainsi que le

développement de leurs moyens de subsistance. Par ailleurs, avec le projet pilote REDD-plus à Dien Bien, la JICA transfère des connaissances, notamment pour le renforcement des institutions et les systèmes de surveillance des forêts nécessaires à la mise en œuvre de REDD-plus, à travers la formation d'un plan d'action REDD-plus dans la province de Dien Bien. La JICA poursuivra son action pour la reconstitution des forêts et l'utilisation durable des ressources naturelles basée sur une collaboration efficace entre les résidents locaux et le gouvernement.



Un membre du projet apprend à des résidents locaux à planter des semis.



Un exemple de déforestation partielle provoquée par le changement de culture.

environnementaux par la communauté internationale est apparue comme indispensable. De plus, la conférence a reconnu que la promotion des économies vertes était essentielle à un développement en harmonie avec l'environnement et que les pays développés devaient renforcer leur aide aux pays en développement.

Dans ce contexte, le renforcement des capacités des pays en développement à faire face aux problèmes environnementaux revêt une importance croissante.

● Actions de la JICA

Les questions environnementales mettent en jeu des processus complexes sur plusieurs niveaux et sur une vaste zone géographique. D'où la difficulté d'y apporter des solutions rapides. Par ailleurs, par rapport aux investissements directs, notamment dans les infrastructures, la réponse aux problèmes environnementaux est lente dans bien des cas. Les budgets nationaux étant souvent limités, cette tendance est fréquente dans les pays en développement. Il n'en reste pas moins que la communauté internationale, notamment lors de la conférence Rio + 20 mentionnée précédemment, a reconnu l'importance des deux objectifs suivants : le développement économique doit être recherché en vue de parvenir à une harmonie avec l'environnement et ; le développement durable doit être centré sur les « personnes », avec pour objectif ultime l'élimination de la pauvreté. À cette fin, une « gestion environnementale » saine est fondamentale pour parvenir à un développement durable tout en réduisant au maximum le fardeau que représente l'activité humaine sur l'environnement.

Dans ce contexte, la JICA apporte une aide sous diverses formes en fonction du stade de développement du pays partenaire ou de la région concernée. Dans ce processus, il est essentiel d'accorder la priorité aux mesures préventives. Par conséquent, la JICA met l'accent sur l'établissement de systèmes de gestion environnementale à travers le renforcement des capacités.

Dans cette optique, la JICA reconnaît qu'il est essentiel de renforcer la capacité des organisations et des individus qui participent à la gestion environnementale. C'est pourquoi la JICA s'est employée ces dernières années à consolider ses efforts en matière de développement des capacités de gestion environnementale. De plus, la JICA encourage la coopération triangulaire en s'appuyant sur les résultats de projets passés pour mettre en œuvre des mesures d'aide efficaces [\[Voir page 115\]](#). Voici les mesures spécifiques prises pour renforcer la gestion environnementale.

1. Pollution de l'eau

La JICA appuie la mise en place de politiques destinées à prévenir la pollution des cours d'eau, des zones humides et des océans. L'Agence contribue notamment à renforcer les capacités de surveillance de la qualité de l'eau, d'élaboration des plans de gestion et de proposition de politiques. Elle appuie également l'élaboration de plans, l'exploitation et la gestion des installations nécessaires au traitement des eaux usées d'origine domestique et industrielle ainsi que l'amélioration de l'environnement sanitaire, notamment en modernisant les installations d'assainissement.

2. Pollution de l'air

La JICA soutient les mesures de prévention de la pollution atmosphérique, notamment par le développement des capacités en matière de surveillance de la qualité de l'air et d'élaboration de plans de

gestion et de proposition de politiques. La JICA appuie également le développement d'installations d'élimination des polluants atmosphériques et de nouvelles méthodes de mesure des contaminants.

3. Gestion des déchets

La JICA appuie les mesures d'amélioration de la gestion des déchets, notamment de renforcement des capacités administratives pour la collecte, le transport, le traitement intermédiaire et l'élimination finale des déchets, ainsi que des capacités d'élaboration de plans de gestion et de proposition de politiques. Plus particulièrement ces dernières années, la JICA contribue à promouvoir le concept des 3R (réduction, réutilisation, recyclage), pour favoriser l'instauration d'une société fondée sur un cycle rationnel des matériaux. La JICA apporte également une aide pour la construction de systèmes de recyclage des déchets électroniques et électriques ou « e-déchets ».

4. Gestion d'autres aspects environnementaux

Parallèlement à l'élaboration de plans de base pour la gestion environnementale, la JICA soutient également des mesures plus avancées, notamment pour le traitement des substances chimiques qui représentent une menace pour l'environnement et la santé des personnes.

Eau et assainissement

● Situation générale

L'eau est essentielle à la vie humaine. En plus de l'eau potable, l'eau soutient directement et indirectement l'existence humaine dans la mesure où elle est nécessaire à la production alimentaire et à diverses activités économiques importantes pour le maintien de la vie.

Cependant, les ressources hydriques disponibles ne sont pas illimitées. Bien que la Terre soit surnommée la « planète bleue », le volume d'eau disponible dans les cours d'eau et les lacs relativement accessibles représente à peine 0,01 % de toute l'eau de notre planète.

Il n'en reste pas moins que la demande d'eau continue de progresser dans les pays en développement avec la croissance démographique. Ces pays doivent donc faire face au problème extrêmement épineux de l'allocation de ressources hydriques limitées à la survie de la population, au développement économique national et à la protection de l'environnement naturel.

L'assainissement est un problème étroitement lié à l'eau. Dans le monde, 1,5 million d'enfants âgés de moins de cinq ans meurent chaque année de diarrhées. Les diarrhées sont la plupart du temps liées à des infections causées par des bactéries pathogènes qui proviennent des matières fécales et qui sont portées à la bouche principalement par l'eau, les aliments et les mains. La construction d'installations sanitaires (toilettes) est donc extrêmement importante pour isoler les excréments humains du milieu de vie. De plus, les voies d'infection peuvent être interrompues par de bonnes pratiques d'hygiène telles que le lavage des mains après être allé aux toilettes et le maintien en état de propreté des zones situées autour des installations d'approvisionnement en eau. En d'autres mots, il existe une relation complémentaire entre l'amélioration de l'assainissement qui est essentielle pour garder l'eau potable et salubre, et l'eau qui est elle-même vitale pour les mesures d'hygiène telles que le lavage des mains. L'amélioration simultanée de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement constitue donc la clé pour réduire les maladies liées à l'eau.

Au cours de la période de croissance économique suivant la guerre, le Japon a su développer de manière constante les systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement pour établir une société attentive aux questions sanitaires, tout en luttant contre les inondations et les sécheresses. Par ailleurs, le Japon est un grand consommateur d'eau et il importe de grandes quantités d'« eau virtuelle » d'autres pays. Le Japon

doit donc prendre une part de responsabilité dans la résolution des problèmes liés à l'eau et à l'assainissement dans les pays en développement.

En se basant sur cette perspective, la JICA assure une coopération pour l'eau et l'assainissement en mettant l'accent sur les aspects suivants.

Étude de cas **Projet de coopération technique au Burkina Faso**

Projet d'amélioration de la gestion des infrastructures d'approvisionnement en eau, de l'hygiène et de l'assainissement dans la région du Plateau-Central

Pour améliorer l'accès difficile à une eau salubre en Afrique subsaharienne, la JICA met en œuvre un projet de coopération technique afin de renforcer les capacités d'exploitation et de maintenance pour l'approvisionnement en eau des secteurs public et privé.

En 2012, grâce à des dons de la JICA, 300 puits ont été construits dans les régions du Plateau-Central et du Centre-Sud du Burkina Faso. Parallèlement à ce programme, la JICA a mené le projet d'amélioration de la gestion des infrastructures d'approvisionnement en eau, de l'hygiène et de l'assainissement dans la région du Plateau-Central, à partir de 2009.

Au Burkina Faso, les nouveaux puits pourraient cesser de fonctionner à cause du manque de capacité d'encadrement des comités de gestion de l'eau et du faible engagement des résidents locaux. Pour faire face à ce problème, la JICA a associé plusieurs comités de gestion de l'eau en une coopérative dans chaque zone rurale. L'objectif principal de ce type d'organisation est de permettre aux membres de la coopérative de parvenir ensemble à un système de gestion durable avec le soutien technique de l'administration publique. Avec ce système, lorsque des réparations importantes doivent être effectuées sur un puits et que le comité chargé de sa gestion ne peut s'en charger, la coopérative peut intervenir. Cela se traduit par une amélioration du taux de fonctionnement du puits. De plus, le projet prévoit l'établissement d'un système d'exploitation et de maintenance des installations d'approvisionnement en eau dans lequel les rôles et les responsabilités de chaque partie prenante, notamment les autorités locales, les coopératives d'usagers et les réparateurs de pompe, ont été clarifiés par des accords et des contrats. Le projet a pour ambition d'expliquer continuellement aux résidents locaux les avantages du nouveau système tout en établissant des coopératives d'usagers de l'eau et en renforçant leurs capacités. Les actions pilotes entreprises dans les trois préfectures de la région du Plateau-Central ont été étendues à l'ensemble de la région et il est prévu de les appliquer à l'échelle nationale. En outre, grâce aux activités éducatives sur l'hygiène prévues dès le départ par le projet, la JICA apporte également une aide pour sensibiliser les résidents locaux à l'importance d'une eau salubre et à l'adoption de bonnes habitudes en matière d'hygiène, comme se laver les mains.



Des puits communaux ont été construits dans chaque village des zones rurales du Burkina Faso. Les femmes et les enfants portent de lourds réservoirs d'eau sur plusieurs kilomètres de trajet aller-retour du puits



Diffuser de bonnes pratiques d'hygiène dans les villages est le travail des volontaires.

● Actions de la JICA

1. Gestion des ressources hydriques et utilisation efficace de l'eau

Dans un contexte de limitation des ressources et d'accroissement de la demande en eau, la gestion appropriée des ressources hydriques est essentielle. Cela passe par une coordination des allocations de l'eau à différents secteurs tout en préservant l'environnement aquatique. Faute de coordination, l'utilisation chaotique de l'eau conduira à des destructions environnementales répétées, comme la tragédie de la mer d'Aral. Par ailleurs, des prévisions indiquent que les inondations et les sécheresses se feront plus fréquentes avec le changement climatique. Afin de promouvoir une gestion intégrée des ressources hydriques et l'évaluation de l'impact du changement climatique sur ces ressources, la JICA soutient activement les pays en développement, principalement pour l'élaboration de plans de gestion des ressources hydriques.

L'utilisation efficace de l'eau est un facteur décisif pour parvenir à une gestion adaptée de ressources hydriques limitées. Cela passe notamment par la promotion de mesures d'économie d'eau dans l'agriculture et de réutilisation des eaux usées traitées. La JICA apporte une aide proactive dans ce domaine, particulièrement pour la réduction de l'eau non comptabilisée due notamment aux fuites des canalisations, et où l'expérience et la technologie du Japon peuvent être mises à profit.

2. Amélioration de l'accès à une eau potable salubre et à des installations sanitaires

L'accès à une eau potable salubre et à des installations sanitaires (toilettes) est l'un des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et l'un des défis majeurs de développement de la communauté internationale. L'accès à une eau salubre et à l'assainissement a été reconnu comme un « droit humain » par l'assemblée générale des Nations unies qui s'est tenue en juillet 2010.

Cependant, en 2010, 780 millions de personnes dans le monde n'avaient toujours pas accès à une eau potable salubre et 2,5 milliards n'avaient pas accès à des installations sanitaires de base.

En tant que membre de la communauté internationale, la JICA redouble d'efforts pour améliorer cette situation. Concrètement, la JICA promeut la construction d'installations d'approvisionnement en eau par une aide financière tout en renforçant l'exploitation et la maintenance des installations à travers une assistance technique dans les zones rurales et urbaines. Pour l'approvisionnement en eau des zones urbaines, la JICA contribue à améliorer la gestion des entreprises chargées de l'approvisionnement en eau et à mobiliser des financements du secteur privé pour répondre aux besoins colossaux de développement de ces installations.

Consciente du manque de progrès en matière d'accès aux installations sanitaires, la JICA continue d'étendre ses activités dans ce domaine, principalement en Afrique subsaharienne.

3. Atténuation des catastrophes liées à l'eau

L'eau ou le manque d'eau sont aussi parfois la cause de catastrophes : les inondations, les sécheresses et autres catastrophes liées à l'eau réduisent à néant les vies et les biens de nombreuses personnes partout dans le monde. La progression des pluies torrentielles et des sécheresses dues au changement climatique a conduit à une augmentation des catastrophes liées à l'eau. Ces catastrophes représentent un obstacle majeur pour la stabilité des sociétés et du développement économique dans

les pays en développement. Pour empêcher que les résultats difficilement acquis grâce à l'aide des pays développés et aux efforts consentis par les pays en développement soient détruits par une catastrophe, il est important de construire des sociétés extrêmement résistantes aux catastrophes dans les pays en développement.

Pour parvenir à cet objectif, la JICA apporte une aide qui tire le maximum de l'expérience et de la technologie japonaise en matière de lutte contre les inondations et de gestion des sécheresses. En assurant une coopération financière pour la construction de structures résistantes aux catastrophes, une coopération technique et d'autres types d'aide, la JICA contribue au renforcement des capacités des pays en développement à faire face aux inondations et aux autres catastrophes liées à l'eau.

Réduction du risque de catastrophe

● Situation générale

La prévalence et la puissance destructrice des catastrophes ont augmenté ces 30 dernières années. Cyclones suivis d'inondations, tremblements de terre, éruptions volcaniques et autres catastrophes frappent presque quotidiennement la planète. Or, les habitants des pays en développement y sont particulièrement vulnérables, en raison du phénomène d'urbanisation qui accélère la concentration de population dans des villes où les infrastructures sociales ne suivent pas. Non seulement les catastrophes naturelles provoquent des pertes en vies humaines, mais elles détruisent les moyens de subsistance, ce qui a pour effet d'aggraver la pauvreté. Si l'approche classique de l'aide se concentre sur des mesures structurelles comme la construction de barrages et de digues, il convient également de déployer une panoplie de mesures de type non structurel ; il s'agit par exemple de mettre en place des systèmes d'alerte aux catastrophes, de cartographier les risques et de prévoir des exercices d'évacuation, afin d'améliorer la réaction des individus et de la société aux situations d'urgence.

● Actions de la JICA

1. Aide à l'élaboration de politique

À partir d'une approche globale fondée sur le cycle de gestion des catastrophes – intervention d'urgence après la catastrophe, relèvement et reconstruction, activités de prévention et d'atténuation, la JICA s'appuie sur son expérience pour apporter une aide dans les trois domaines suivants :

1) Appui à l'instauration d'une société sûre

Le risque de catastrophe naturelle augmente dans les pays en développement. La JICA s'appuie sur les capacités techniques pointues du Japon en matière de prévention des catastrophes pour évaluer les risques latents dans ces pays, et proposer des mesures d'atténuation des risques existants et d'autres mesures destinées à prévenir les catastrophes potentielles, pour permettre aux habitants de vivre plus sereinement.

2) Appui à l'élaboration de plans de gestion intégrée des catastrophes

La JICA apporte une aide pour l'élaboration de plans d'action et de plans de gestion intégrée des catastrophes. Ces outils incorporent des éléments tels que l'identification des dangers et des risques liés aux catastrophes, l'amélioration des systèmes de gestion des catastrophes et des capacités des institutions administratives, la mise en place d'un cadre juridique adéquat, la sensibilisation du public et le renforcement des capacités de réaction.

Enquête sur « l'intégration de la réduction du risque de catastrophe » afin de parvenir à un développement durable

En se basant sur une collaboration avec des experts externes, la JICA a établi un projet d'enquête sur l'intégration de la prévention des catastrophes. Le projet examine quel type de développement durable peut être atteint en se basant sur les mesures de prévention des catastrophes.

L'intégration de la réduction du risque de catastrophe fait référence aux mesures de réduction des risques présentés par les catastrophes de différentes échelles « à chaque stade du développement et dans chaque domaine ». À travers ce processus, la JICA cherche à construire des sociétés flexibles et résilientes face aux catastrophes, protéger les vies des personnes lors des catastrophes et parvenir à un développement durable.

À partir de la seconde moitié des années 1980, la communauté internationale a commencé à reconnaître l'importance de la réduction du risque de catastrophe (RRC) dans les efforts de développement. Cela a été officiellement reconnu lors de la première conférence mondiale sur la prévention des catastrophes naturelles, en 1994, dans la déclaration de la stratégie de Yokohama selon laquelle « Une croissance économique et un développement durables ne peuvent être réalisés sans mesures adéquates visant à réduire les pertes dues aux catastrophes. » Lors de la deuxième conférence, qui a eu lieu en 2005, le cadre d'action de Hyogo a confirmé la nécessité de prendre en compte effectivement les mesures de RRC dans les efforts pour un développement durable.

Au Japon également, le gouvernement a effectué des investissements stratégiques et constants dans les mesures visant à réduire le risque de catastrophe. Après plusieurs catastrophes majeures telles que le typhon de la baie d'Ise (1951) et le grand séisme de Hanshin-Awaji (1995), le gouvernement japonais a révisé ses lois et systèmes en se basant sur les expériences du pays

relatives aux catastrophes de grande ampleur, et déployé des efforts constants pour intégrer une perspective de RRC dans divers secteurs. Ces mesures ont non seulement contribué à la réduction du nombre de victimes lors des catastrophes, mais aussi au développement économique du Japon.

Au Bangladesh par exemple, il a été établi que la prise en compte de la RRC lors de la construction d'une école avait contribué à la réduction du nombre de morts lors d'inondations. Pendant la phase de construction, une fonction d'abri d'urgence a été ajoutée à l'école.

Cependant, ces investissements dans la RRC contribuent-ils à la croissance économique ? En d'autres termes, est-ce que nous disposons de preuves quantitatives des bénéfices apportés par les investissements dans la RRC. Pour le savoir, la JICA a lancé un projet de recherche sur l'intégration de la RRC en collaboration avec des experts externes. Le projet a élaboré un modèle d'équilibre général stochastique dynamique (EGSD) baptisé DR2AD. En utilisant le cas du Pakistan, le projet a effectué une simulation avec le modèle DR2AD. Les résultats montrent que les investissements dans la RRC contribuent non seulement à la croissance économique, mais aussi à la réduction des disparités sociales. Les résultats de la simulation sont mis en avant à la page 87 du rapport d'évaluation mondiale de la stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations unies (UNISDR/SIPC), intitulé *Réduction du risque de catastrophe : Bilan mondial 2013*. La JICA a l'intention de rendre le modèle disponible au public à l'avenir et il devrait être utilisé pour des simulations dans

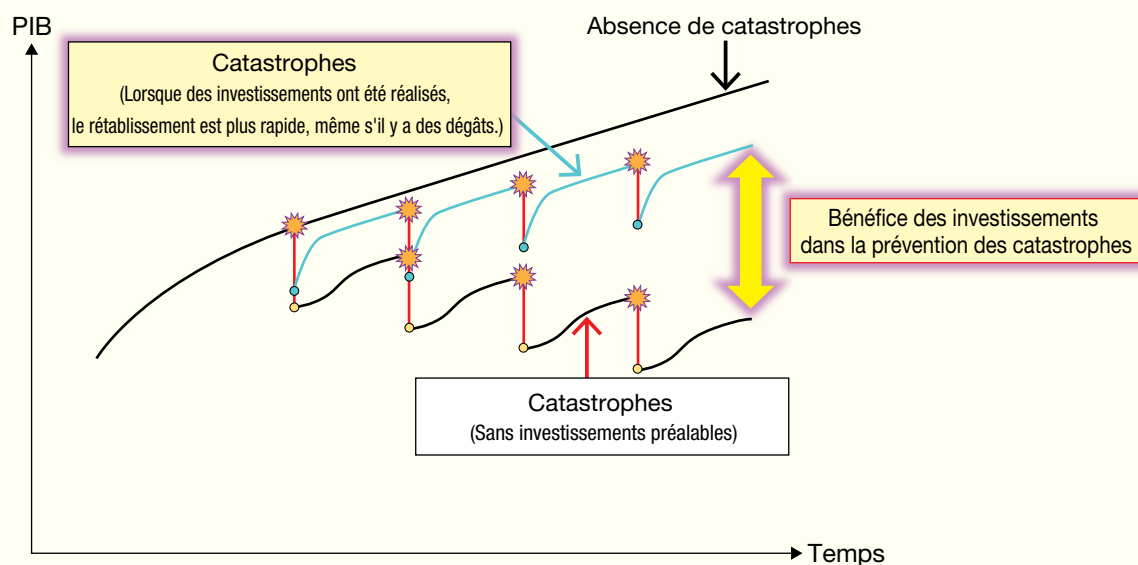
plusieurs pays, ce qui permettra de l'affiner.

En se basant sur les résultats du modèle, la JICA élabore une politique visant à promouvoir des investissements efficaces dans la RRC et des plans intégrant une perspective de RRC dans l'ensemble de ses activités de développement. Aujourd'hui, la RRC est déjà souvent prise en compte lors de l'exécution de projets dans divers secteurs. Par exemple, dans un projet de construction de routes dans une région du Cambodge présentant un fort risque d'inondation, le niveau des routes a été élevé afin qu'elles servent de digues, ce qui a réduit le risque d'inondation. À l'avenir, la JICA prévoit de systématiser le recours aux « paquets de mesures internes adoptant une perspective de RRC ». En déterminant d'abord le risque de catastrophe et en intégrant les mesures dès le début des projets, la JICA entend atténuer le risque de catastrophe et, par extension, parvenir à un développement durable dans les pays partenaires.



Cette école du Bangladesh est un exemple d'intégration de la RRC. L'école a été construite pour remplir la fonction d'abri d'urgence en cas de catastrophe.

Représentation des effets des investissements pour la prévention des catastrophes



3) Soutien pour la compréhension et la généralisation de la gestion du risque de catastrophe

L'expérience du Japon a mis en évidence l'importance de l' « auto-assistance » et de l' « assistance mutuelle » des pays en développement, parallèlement au rôle de l' « aide publique ». Cependant, les mesures communautaires sont déterminantes dans les pays en développement, où les capacités institutionnelles de gestion du risque de catastrophe demeurent insuffisantes. En appui à ces mesures, la JICA concentre son aide sur le renforcement de ces capacités au niveau des communautés et des individus, et sur une collaboration plus étroite de ces groupes avec les organisations publiques.

2. Principales activités

La JICA a collecté et analysé les formations et les systèmes mobilisés durant le grand séisme de l'est du Japon. En se basant sur cette analyse, la JICA a proposé une nouvelle approche pour la coopération sur les catastrophes visant à créer une « société flexible et résiliente face aux catastrophes ». Cette approche s'articule autour de trois points : 1) la capacité à reconnaître le risque et à agir de façon adéquate (connaissance du risque), 2) atténuer le risque de catastrophe en élaborant des mesures pour faire face à diverses situations et introduire une perspective de prévention des catastrophes dans d'autres domaines (redondance) et 3) mettre constamment à niveau les mesures de lutte contre les catastrophes pour les adapter aux changements sociaux et aux vérifications scientifiques (*kaizen*).

La JICA a également apporté une aide lors des inondations majeures qui ont frappé la Thaïlande pendant plus de trois mois à partir de juillet 2011. Les inondations ont affecté plus de 2,3 millions de personnes. Le secteur de l'industrie a subi de sérieux dégâts, notamment des filiales d'entreprises japonaises. La JICA a rapidement envoyé des équipes d'experts et d'enquêteurs ainsi que des camions de pompage, et elle a mis en œuvre des mesures et des activités d'urgence pour le rétablissement et la reconstruction.

Mesures de lutte contre le changement climatique

● Situation générale

Le changement climatique a un impact sur toute l'infrastructure de la vie humaine, notamment des écosystèmes, de la société et de l'économie. C'est un problème mondial qui constitue une grave menace pour la croissance économique équitable, la réduction de la pauvreté et la sécurité humaine. Récemment, des événements considérés comme imputables au changement climatique, comme la submersion des basses terres côtières due à la montée des températures et du niveau de la mer, et l'occurrence plus fréquente de conditions météorologiques extrêmes et de catastrophes naturelles – telles que les sécheresses, les pluies torrentielles, les inondations – ainsi que le déclin de la production alimentaire et des ressources hydriques, ont été constatés dans diverses régions du monde. Il est fort probable que l'impact du changement climatique sur nos vies se fasse ressentir plus intensément et plus largement à l'avenir.

● Actions de la JICA

1. Soutenir les efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre

Ces dernières années, les émissions de gaz à effet de serre des pays en développement ont rapidement augmenté. Afin de minimiser les effets négatifs du changement climatique, il est essentiel que les pays en développement, à l'instar des pays développés, participent aux efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre ou « mesures d'atténuation ».

Pour ces pays en développement qui doivent déjà faire face à de nombreux problèmes, comme la réduction de la pauvreté, il est fondamental d'adopter une approche qui permette à la fois de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'avoir un effet positif notamment sur les moyens d'existence et le développement économique. Les activités de coopération de la JICA couvrent l'introduction des énergies renouvelables, la promotion des économies d'énergie, l'amélioration des systèmes de transport public urbain, la gestion des déchets solides, la gestion des forêts et le reboisement. La JICA appuie également l'élaboration de politiques et de stratégies, comme l'établissement d'inventaires nationaux de gaz à effet de serre et de lois sur les économies d'énergie, ainsi qu'un développement urbain sobre en carbone.

2. Protéger les populations des pays en développement de l'impact négatif du changement climatique

Les pays en développement, et plus particulièrement les populations pauvres, sont extrêmement vulnérables au changement climatique. La JICA déploie des mesures d'adaptation en fonction des besoins de chaque pays. Cela comprend le développement des capacités de protection des rivages et des berges, la construction d'installations d'approvisionnement en eau potable, la gestion appropriée des ressources hydriques, la protection des écosystèmes, la promotion de l'agriculture irriguée et la diffusion de cultures hautement résistantes à la sécheresse.

De plus, la JICA élabore et met en œuvre des mesures d'adaptation particulières pour chaque région ou pays basées sur des observations météorologiques, des prévisions sur le changement climatique et une évaluation de son impact. Cette coopération est appelée à se développer de manière importante à l'avenir.

3. Cibler simultanément le changement climatique et le développement durable

Le changement climatique est intimement lié à une variété d'autres problèmes auxquels les pays en développement doivent faire face dans le domaine de l'énergie, des transports, de la forêt, des ressources hydriques, de la prévention des catastrophes, de l'agriculture, de la santé et de l'assainissement. Pour les pays en développement, changement climatique et développement ne peuvent être dissociés.

En se basant sur les expériences et résultats obtenus dans le domaine du développement durable et sur les discussions au niveau international, la JICA apporte une aide complète pour les mesures de lutte contre le changement climatique dans les pays en développement tant au niveau politique, de l'exécution de projets que de la recherche, en collaboration avec les institutions nationales et internationales concernées.